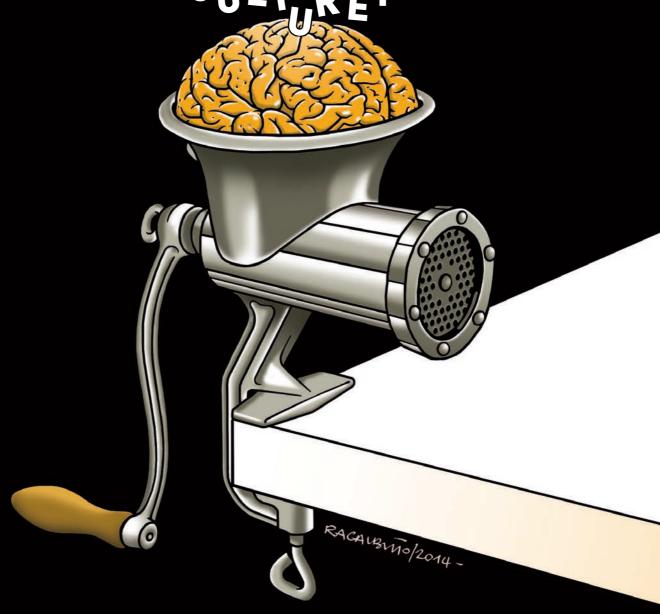


MÉDIAS, VOUS AVEZ DIT CULTURE?





































LA CULTURE

(MAL)TRAITÉE PAR LES MÉDIAS?

Par **Gérald Morin**, rédacteur en chef

ertes, il y a quelques années encore, les quotidiens consacraient davantage de place à la culture dans les « Mag », les pages culturelles du samedi ou celles du mercredi réservées au cinéma. Et la télévision n'hésitait pas à dédier à la culture quelques émissions bien construites quoique de diffusion tardive. Je ne dis pas qu'elles n'existent plus, mais elles ont été réduites à l'os.

La chute des recettes publicitaires, mais aussi la volonté ou l'exigence de faire avant tout du chiffre, en reléguant un peu légèrement en arrière plan la dimension de service public, sont passées par là. On a tendance à dire qu'il y avait autrefois une plus grande diversité d'informations car il y avait davantage de groupes de presse. Cela n'est pas exact. On oublie qu'une grande partie de la presse américaine était en main de William Randolph Hearst dans les années 1920. Le groupe de Robert Hersant occupait la France de 1970 et celui de Robert Maxwell l'Angleterre de 1980. Quant au début du XXIe siècle, en Australie, aux États-Unis et en Angleterre, une très grande partie des médias passait sous les fourches caudines de Rupert Murdoch. Rien de nouveau.

Le principal problème aujourd'hui est que l'on trouve presque partout la même chose, les mêmes nouvelles, les mêmes données formatées, prêtes à la consommation. Du cuit rapidement au micro-ondes ayant perdu le goût d'une communication ou d'une information réfléchie et mijotée à petit feu avant d'être servie.

Mais le journaliste, le lecteur ou le consommateur doivent avoir plus de courage et se donner la peine de faire un effort pour aller chercher, dans les méandres de l'actualité diffusée sur internet et autres moyens sociaux, des informations, des points de vue, qui ne sont pas nécessairement mis en avant par les principaux véhicules de presse. Le plaisir de chiner. Un peu comme un voyage. Le temps est plus long mais ce parcours plus personnel peut réserver de bonnes surprises.

Ne pas se contenter des brèves des journaux gratuits qui ont la longueur d'une légende d'illustration ou du journal télévisé dont souvent la teneur des interviews ne dépasse pas les 45 secondes.

Sortir de sa léthargie et de sa paresse. Faire le choix citoyen de bouger, de chercher et de ne pas attendre que les médias et les grands circuits de distribution vous livre tout et tout de suite. **GM**

DEMAIN?



DOSSIER

Médias, vous avez dit culture? pp. 4–14

La règle de la culture et l'exception de l'art **p. 4**

Les médias, pris en sandwich entre la production culturelle et leurs lecteurs **p. 6**

Les médias en panne de vision politique et culturelle ? p. 8

Critique théâtrale : Internet à explorer **p. 10**

Littérature: la grande négligée **p.13**

Isabelle Chassot, l'OFC et la littérature **p.14**

Le Salon du livre et de la presse de Genève, nouveau média de l'écrit **p. 15**

Les médias de service public et l'autonomie des créateurs **p. 16**

Le maintien de la redevance pour la copie privée **p. 18**

Spectacle commémoratif : ne pas oublier les droits d'auteur **p. 19**

Loteries p. 20

Prochain numéro:

L'Art & la Contrainte sortie en décembre 2014

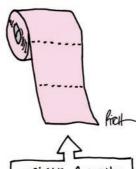
ÉVOLUTION DE LA PRESSE











UN PAPIER À TOUT PRIX



LA RÈGLE DE LA CULTURE ET L'EXCEPTION

DE L'ART

La culture et les médias? Thème infini. On commencera par cette citation de Godard, extraite du texte prononcé dans *Je vous salue Sarajevo* (1993): «Il y a la règle... Ça va. Et il y a l'exception. La règle, c'est la culture. L'exception, c'est l'art. Non... Il y a la culture qui fait partie de la règle. Il y a l'art qui fait partie de l'exception... L'art se vit et devient l'art de vivre. Il est de la règle de vouloir la mort de l'exception. Il est donc de la règle de l'Europe de la culture d'organiser la mort de l'art de vivre [...]».

DOSSIER MÉDIAS, VOUS AVEZ DIT CULTURE?

AR ANALOGIE, on peut dire aujourd'hui qu'il est de la règle des médias de provoquer, elle aussi, la mort de l'art et celle de l'art de vivre. Pourquoi? Parce que la presse a rejoint son objectif: faire circuler les informations le plus loin et le plus rapidement possible, après avoir éliminé toutes les diversités susceptibles de nuire à cette stratégie. Aucun matériau médiatique n'est désormais plus foncièrement distinct de son voisin, sauf par ses apparences, qui sont hypertrophiées par nécessité commerciale, puisque toute publication doit sembler unique en son genre.

Il fut un temps où l'on percevait dans la presse un support idéal de la connaissance et de la démocratie. On mesure aujourd'hui la puissance du principe qui rend cette réussite impossible. Pour qu'un journal paraissant un mercredi se vende un jeudi, ou qu'un journal télévisé du dimanche soit suivi d'un autre journal télévisé pareillement attractif, ils doivent être producteurs d'amnésie. Toute une technique y concourt, qui va du grossissement typographique à la fragmentation des informations.

Ainsi les éléments de l'actualité surgissentils et disparaissent indistinctement, et la géographie planétaire a-t-elle fusionné de telle façon que les petites-bourgeoises de Lausanne sont aujourd'hui les voisines de la ménagère américaine moyenne. Un phénomène assez puissant pour transformer la culture, selon la terminologie de Godard, ou l'industrie culturelle, comme nous pourrions aussi le dire, en étouffoir implacable de l'art.

L'art est une force verticale. C'est un axe qui permet à chacun de travailler ce qui le mobilise en profondeur:

ses tremblements face à l'Autre, sa terreur de la mort ou son ignorance

de l'éternité. Et c'est une expérience: quand je regarde un film remarquable, je me mets en situation d'être transformé par son montage qui m'invite à lier les bribes de ma trajectoire, et comprendre mon destin émietté par le fil des jours.



Tout comme Jean-Luc Godard, je pense que «La règle, c'est la culture. L'exception, c'est l'art.»

L'industrie culturelle, à l'inverse, est un prin- À partir de là, l'ambition du consommateur cipe horizontal. Elle est un flux constant de références qui défilent dans mon agenda personnel, dans la rumeur mondaine et dans les mémentos ricochant de publications imprimées en sites Internet. Et ce contexte stimule en moi des compétences de chasseur. Je dois savoir déambuler dans les programmes, accomplir un rallye dans les guides spécialisés, peaufiner mon itinéraire selon les buzz du moment, et surtout ne jamais m'arrêter.

Il en résulte un bouleversement de la sensibilité collective. Puisque nous sommes tous devenus des professionnels du repérage culturel, notre cerveau s'est mécanisé pour la compétition. Il résiste aux pouvoirs transformateurs de l'affect et gradue techniquement les œuvres et les auteurs, cran par cran jusqu'au sommet des hit-parades: le prochain film de David Lynch est forcément génial comme le dernier d'Alain Cavalier fut nécessairement attachant...

culturel moyen n'est pas d'être modifié sous l'effet d'une révélation artistique, ni de partager ce mouvement intime avec quiconque mais de s'affirmer comme le détenteur exclusif des informations les plus pointues sur tel ou tel objet culturel, et d'en faire un trafic propre à le distinguer dans les salons. Il s'ensuit un système sociétal extrêmement solide.

En soutenant la culture, le monde des affaires fait croire qu'il travaille dans la perspective de l'intérêt général et non dans celle du profit. En se faisant soutenir par le monde des affaires, celui de la culture acquiert les moyens de déployer les apparences de son travail, suivant les canons de la société du spectacle. Enfin, en encourageant le soutien des arts par le monde des affaires, le monde politique réalise son désir le plus cher et le plus utile à sa propre survie : il peut se présenter comme le parrain d'une démocratie réelle où circulent librement la pensée, la parole, les humeurs et les utopies.







LES MÉDIAS, PRIS EN SANDWICH ENTRE LA PRODUCTION CULTURELLE ET LEURS LECTEURS

Les médias traditionnels sont soumis à la fois à la pression de leur lectorat et des milieux de la culture, qui n'ont pas les mêmes attentes. Impasse programmée?

Par **Isabelle Falconnier**, responsable culturelle au newsmagazine L'Hebdo

A SEMAINE d'un journaliste culturel se passe à combattre sur plusieurs fronts : d'un côté à expliquer le plus gentiment possible aux attachées de presse des théâtres, musées, maisons d'éditions et spectacles en tous genres pourquoi il n'a pas de place à consacrer à l'actualité culturelle que cherche à promouvoir l'attachée de presse en question, de l'autre à supplier l'attachée de presse d'une star nommée Pharrell Williams ou Jeff Koons de lui accorder un entretien, d'un autre encore à répondre aux remontrances de son rédacteur en chef agacé de lire « partout la même chose », y compris dans son propre journal, d'un autre enfin à justifier face aux lectrices ou auditeurs qui ont adoré Le cœur des hommes 3 pourquoi lui, il a détesté et a eu l'outrecuidance de l'écrire ou de le dire dans son média.

Les médias occupent, en ce qui concerne la culture, une place privilégiée: la possibilité de faire partager au plus grand nombre ses foison et cherche désespérément à attirer l'attention des médias de tous ordres sur ses annonces de sorties et autres communiqués de presse, espérant être « repris » pour lancer la billetterie et remplir la salle.

Quant aux lecteurs, ils veulent tout, et à raison: qu'on leur parle de ce qu'ils aiment et connaissent déjà. Qu'on leur fasse découvrir des productions culturelles qu'ils ne connaissent pas et vont aimer. Que l'on soit confortablement d'accord avec eux, mais aus-



Les milieux culturels considèrent souvent les médias comme un simple relais publicitaire, avec des «amis» de leur art dans les rédactions.

passions, ses découvertes et ses coups de cœur est unique, enthousiasmante et précieuse. Mais c'est aussi la plus difficile à occuper qu'il soit: les médias sont pris en sandwich entre la production culturelle locale, régionale, nationale et internationale et leurs lecteurs. Les uns et les autres n'ont pas les mêmes attentes. La production culturelle internationale, accompagnée de ses bulldozers promotionnels, impose son agenda, ses manières et ses créatures. Quelques producteurs de culture d'importance nationale se savent suffisamment incontournables pour n'avoir rien à ne demander à personne. Le reste, tout le reste, produit de la culture à

si qu'on les bouscule et les fasse rire. Qu'on leur parle du dernier livre d'Amélie Nothomb mais aussi qu'on ne leur parle pas du dernier livre d'Amélie Nothomb, parce qu'ils en entendent parler de tous les côtés. Qu'on leur parle de la soirée de la chorale locale mais des potins de Hollywood aussi. Qu'on leur explique les tendances du moment mais qu'on n'oublie pas Proust et Bach. Bref, une sorte de fabuleuse quadrature du cercle qui fait le sel du métier de journaliste culturel mais aussi son enfer quotidien, l'obligeant à se justifier sans fin, tantôt auprès de ses lecteurs, tantôt auprès des milieux culturels.

Les intérêts convergent parfois, divergent souvent: les milieux culturels réclament de la liberté artistique, du soutien financier (mécénat et public) et du public. Les médias réclament de la liberté d'expression, du soutien financier (pub) et des lecteurs. Les milieux culturels considèrent souvent les médias comme un simple relais publicitaire, avec des «amis» de leur art dans les rédactions. Cercle d'autant plus vicieux que deux phénomènes concomitants mais absolument contradictoires se sont amplifiés ces dernières années: une crise économique générale rendant l'économie la plus fragile, soit l'économie culturelle, encore plus précaire. Et une production culturelle extraordinairement inflationniste. L'accès à toutes les cultures, démocratisé depuis le milieu du siècle dernier, l'amélioration des filières de formation artistiques, la généralisation des subventions artistiques à tous les niveaux d'organisation politique, a comme conséquence heureuse que tout le monde, désormais, est aussi potentiellement créateur. Et comme corolaire négatif que le public, par ailleurs bien servi à la maison avec le home cinéma, internet et les chaines hi-fi parfaites, ne sait plus où donner de la tête. Bref, il y a trop de culture qui n'a pas les moyens de remplir ses salles et trop peu de spectateurs pour justifier une telle pléthore de productions. Et surtout, trop de culture comptant, faute de moyens propres, sur les médias pour lui faire sa promotion, ne supportant ni le silence ni la critique négative.

Et brandissant si souvent l'argument massue de la solidarité identitaire et de proximité: un média se doit-il, parce qu'il est écrit à Lausanne, Genève ou Berne, d'accorder davantage d'importance à la production culturelle lausannoise, genevoise ou bernoise? Même, d'être enclin à plus d'indulgence critique? C'est une question épineuse qui a brouillé bien des amis, pourtant autant les uns que les autres amoureux de la culture et des artistes.

Les lecteurs veulent tout, et à raison.

Je considère qu'en tant que critique littéraire basée en Suisse romande, je dois accorder un regard plus accentué à ce qui se produit en Suisse romande qu'en Belgique ou Bretagne, ne serait-ce que parce que c'est en lisant les textes que l'on comprend le monde dans lequel on vit. Et que personne d'autre que nous, ici, ne créera ce lien entre des œuvres et leurs premiers lecteurs. Pour la seconde, non. C'est même le pire service à rendre à un artiste que de ne pas le placer à hauteur des plus grands.

Dans un monde culturellement parfait, théâtres, musées, associations culturelles diverses et maisons d'édition disposeraient de budgets suffisants pour faire leur propre promotion de manière suffisante, sans dépendre du bon vouloir des médias. Les journaux n'auraient pas besoin de réduire drastiquement leur pagination et leurs équipes rédactionnelles, les télévisions multiplieraient les émissions culturelles en début de soirée. Dans un monde parfait, les médias et les journalistes seraient considérés non comme de simples outils de promotion, à peine mieux qu'une affiche ou qu'un flyer, mais comme des partenaires de discussion à part entière, dont le coup de fil serait le bienvenu même en dehors des semaines promotionnelles officielles. Dans un monde parfait, les enfants préféreraient aller au théâtre ou lire un livre que surfer sur Facebook.

Ce que le monde culture oublie souvent, c'est que les pages culturelles des médias et la culture sont embarquées dans le même train: celui de la transmission de la pensée, du commentaire et de l'explication du monde, celui de l'intelligence. Et que si musées et maisons d'éditions se battent pour survivre et se développer, la presse aussi. Parce que nous ne vendons pas de savonnettes ou de voitures, ce que nous produisons devrait être gratuit, d'autant plus dans un monde en crise où les consommateurs hésitent à dépenser de l'argent pour acheter un journal, un livre ou une place de spectacle.

Le monde s'est individualisé. La culture compte encore sur des médias dont le rôle a évolué avec les années, ainsi que l'influence et le rôle prescripteur. Le public veut décider seul ce qu'il aime, ou pas, et vit aujourd'hui dans un monde d'egos superposés, un monde où l'on vit et consomme « à la carte » : certains blogs, les conseils d'amis des réseaux sociaux, sont désormais une médiation efficace avec laquelle il faut compter. Le journalisme

Pour la première question, la réponse est oui. culturel a perdu de son influence. Considéré comme la partie divertissante du journal par des rédactions en chefs qui enjoignent dès lors les journalistes de ne pas donner de leçon aux lecteurs qui aiment et consomment la culture populaire, il est gentiment méprisé par la culture élitaire qui trouve que l'environnement de la culture populaire ne leur sied pas et peut, par le jeu des aides financières ou des sponsors, les contourner.

> Pour que la culture obtienne une vraie place dans les médias, elle doit paradoxalement accepter d'être, au besoin, malmenée par ces médias. Renoncer à considérer les médias comme faisant partie de son plan communication. Et, partant, redonner de la crédibilité

et de l'impact aux pages culturelles des journaux et magazines. Qui eux-mêmes devraient ne pas mépriser ce qui marche, mais ne pas épargner ce qui est vulgaire. Chercher ceux qui inventent, mais dénoncer la myriade de faiseurs contemporains. Se battre pour être fiers de contribuer à remplir ou vider une salle. Se battre à l'instinct, à la passion. Ne pas se comporter comme des eunuques critiques pour avoir la paix – la paix par rapport au milieu culturel, la paix par rapport au public qui prône un «chacun ses goûts» dictatorial, la paix par rapport à sa rédaction en chef, la paix par rapport aux annonceurs qui font, en partie, vivre son média. Bref: faire du journalisme qui compte et qui a de l'influence parce qu'il veut en avoir. Je suis prête à parier que le public trouvera à la fois le chemin des kiosques et celui des salles de spectacles et autres librairies. IF

La production culturelle internationale, accompagnée de ses bulldozers promotionnels, impose son agenda, ses manières et ses créatures.





LES MÉDIAS EN PANNE DE VISION POLITIQUE ET CULTURELLE ?

6 décembre 1992, bureau électoral de Vieusseux à Genève, un arrondissement populaire à tradition ouvrière. La quarantaine bien sonnée, pinces à vélo et casquette à la main, un ouvrier passe justement devant la table des responsables du bureau, son bulletin de vote à la main. Les toise l'un après l'autre d'un regard de défi, la secrétaire, le président, le vice-président, puis glisse ostensiblement son bulletin dans l'urne, un NON de toute évidence. Et pan dans la gueule! De ceux qui depuis des semaines ressassent que les intelligents voteront pour l'Espace économique européen (EEE), contre les sots qui n'ont rien compris à la Modernité.

Par Marco Polli

EUT-ON LUI EN VOULOIR? À ses yeux, ces responsables du bureau électoral représentent cet establishment arrogant tel qu'il lui est apparu dans les médias dominants. Lui, le mécanicien de précision qui avait un métier magnifique, il a vu en deux décennies disparaître l'un après l'autre les fleurons de la métallurgie, Tavaro, Sodeco, SIP et tant d'autres, avec les savoirs qui lui étaient liés, et toute une culture ouvrière. Au nom de la raison économique, on a d'abord transféré les centres de décision à Zurich. Puis ce sont les usines qui ont été phagocytées dans le grand maelström des capitaux internationaux. Alors il sait par expérience de quoi il retourne quand on lui parle de construire un espace économique européen échappant à tout contrôle démocratique. Il sait pour des raisons ancrées dans son vécu, qui ne peuvent se ratatiner à la xénophobie et aux rancœurs d'un Blocher, qu'on ne construira jamais une Europe à la-

L'homo economicus que nous propose le discours européen dominant est une abstraction stérile qui réduit l'homme à sa valeur marchande.

sés sur le modèle de l'Union européenne ont entamé une longue descente aux enfers. Elle se manifeste par un réel appauvrissement de larges couches de la population, le chômage, les délocalisations, la stagnation du petit commerce, la précarité du lendemain. Des secteurs de plus en plus larges de la population ont compris que les privations qu'on leur demande sur le modèle du Pacte de stabilité et de croissance de l'Union Européenne sont non seulement des privations non partagées par les privilégiés, mais surtout qu'elles conduisent dans le mur. Paradoxalement, c'est probablement la débauche de moyens déployés par le lobby de l'économie qui a convaincu des indécis à voter OUI aux quotas.

vécu ont gommé leurs attaches partisanes. En même temps, le spectre des opinions qu'ils véhiculent s'est resserré avec une tendance à présenter comme des évidences raisonnables les opinions des groupes dominants et de leurs lobbies. Les réactions médiatiques au vote du 9 février 2014 illustrent une fois encore cet état de fait. On aurait bien aimé lire dans notre quotidien, entendre à la radio, voir à la TV qu'il est tout à fait légitime de réglementer la main d'œuvre étrangère sans être xénophobe ni un suppôt de Blocher. On aurait apprécié qu'on cloue le bec à Arnaud Montebourg et autre Cohn-Bendit, leur rappelant que lors du referendum du 29 mai 2005, 54,7 % du peuple français ont refusé la ratification de la Constitution européenne; que les orientations de ces eurocrates qui tancent si vertueusement la Suisse n'ont pas été légitimées par des votes populaires; que par ailleurs la Suisse accueille 1,8 millions d'étrangers pour 8 millions d'habitants, soit proportionnellement deux fois plus que la France et la plupart des pays européens; enfin, que trois initiatives xénophobes successives ont été rejetées par le peuple suisse...

Au lieu de cela, ça fait six mois qu'on nous sert du Patrick Aebischer pour nous décliner sur tous les tons le désastre pour le programme Erasmus du vote du 9 février. Et le SECO d'en rajouter: le bilan économique de la main d'œuvre étrangère en Suisse serait globalement positif. « Globalement » ? C'est bien là le problème, car il ne l'est pas pour

S'il est juste d'exiger des médias qu'ils véhiculent du sens, de la diversité culturelle et des idées, il est essentiel de se préoccuper de les nourrir.

quelle on pourra s'identifier sur un marché en stabulation libre.

Au lendemain du NON à l'EEE, les médias s'étaient déchaînés en de longues plaintes funèbres; on avait convoqué des pleureuses, des prédicteurs d'un avenir funeste pour la Suisse. Or un arbre se juge à ses fruits; et un système économique à ses conséquences. L'histoire a donné raison à notre ex-métallo. Depuis plus d'une décennie, les pays libérali-

On sait notamment que les syndicalistes n'ont pas suivi le mot d'ordre formulé du bout des lèvres par leurs centrales.

Quel a été le rôle des médias? À la fin des années 1960, il y avait encore un foisonnement de journaux d'opinion en Suisse. Ils ont disparu les uns après les autres, ou ont fusionné. De plus en plus concentrés aux mains de quelques grands groupes économiques, les médias dominants qui ont sur-

DOSSIER MÉDIAS, VOUS AVEZ DIT CULTURE?

tout le monde: dans la construction, par exemple, où la pression sur les bas salaires s'est accrue, le travail au noir demeure incontrôlable. Sans doute, la Suisse devrait pouvoir bénéficier d'une main-d'œuvre étrangère à haute qualification. Mais ce n'est là qu'une partie de la réalité. La majorité populaire s'est prononcée sur l'autre partie, justement. On ne peut que s'étonner de la facilité avec laquelle les médias ont entériné la thèse d'un vote xénophobe glorifiant Blocher. Mais à qui la faute? Quelles sont les voix qui se sont élevées pour dire autre chose?

La classe ouvrière et la paysannerie ont été, jusque dans les années 1960-70, deux piliers incontournables de notre société, avec leurs rites et leur culture propre. Elles avaient leurs intellectuels «organiques» qui s'étaient frayé peu ou prou une audience publique. Le rêve d'une alliance entre la faucille et le marteau a tourné court. Les démocraties occidentales sont parties dans une autre direction. Le boom économique des années 1970–90, a promu l'émergence d'une classe dite « moyenne », liée au développement du secteur tertiaire des services - assurances, banques, fonction publique, médias - qui est venue rejoindre les professions libérales traditionnelles. Ces nouveaux venus, promus par une conjoncture particulière leur garantissant sécurité matérielle et confort, ont porté un regard nouveau sur les rapports hommesfemmes, fait preuve d'une tolérance à des pratiques autrefois condamnées - liberté sexuelle, homosexualité, divorce... Des instruments nouveaux sont venus matérialiser ces aspirations: pilule contraceptive, unités portables sonores et visuelles - walkman, Natel, iPad – assurant à leurs utilisateurs l'ubiquité, une communication sans limites par Internet.

Ainsi, cette «classe» a commencé à donner le ton dans les années de son ascension, imprimant à la société un certain mode de vie hédoniste individualiste. Mais elle n'est pas homogène. Elle ne peut concevoir une conscience d'elle-même comme les grandes classes sociales constitutives des démocraties. Son existence est fragile, son rôle dans la production des biens peu clair, ses opinions versatiles. Elle est depuis quelque temps menacée dans son existence matérielle, déstabilisée par un durcissement brutal et généralisé des rapports professionnels qui a gagné tous les secteurs. L'optimisme des années 1970-80, la perspective des lendemains qui chantent ont fait place au désarroi face à l'avenir. Il ne s'agit pas d'une simple mauvaise passe économique, mais d'une mutation sociale, d'une crise qui touche les fondements de la société actuelle, et dont on ne sortira pas sans remettre en question

l'ensemble de valeurs individualistes et narcissiques qui paralyse l'émergence d'un rêve collectif auquel une majorité de la société pourrait adhérer. Aucune société ne peut durer sans un idéal partagé qui suscite des réalisations au bénéfice du bien commun. L'homo economicus que nous propose le discours européen dominant est une abstraction stérile qui réduit l'homme à sa valeur marchande, lui dénie son humanité, ses aspirations. Définir l'Europe en construction par le marché, c'était dès l'origine aliéner sa dimension politique et démocratique, la priver de sens. Et ce n'est

ne sera pas assurée sans un débat culturel au sens large réactualisant ses fondamentaux. Les médias ont leur rôle à jouer, mais ils sont tributaires dans leur mode de fonctionnement actuel des lois du marché, de la satisfaction à court terme de leur clientèle et de leurs financiers; mais aussi ils ne peuvent se nourrir d'eux-mêmes. En démocratie, c'est aux partis qu'incombe au premier chef l'initiative de la recherche de solutions innovantes rompant avec l'idéologie dominante. Les grandes formations de gauche comme de droite ont

Les médias sont tributaires dans leur mode de fonctionnement des lois du marché, de la satisfaction à court terme de leur clientèle et de leurs financiers, mais ils ne peuvent se nourrir d'eux-mêmes.

pas par hasard qu'elle serve de repoussoir à une fraction croissante de la population.

La Suisse a été relativement protégée par ses institutions, sa diversité culturelle et linguistique. Le recours aux urnes, perçu par certains comme un obstacle à leurs projets, nous a préservés des chimères technocratiques. Ce qui garantit à notre pays sa vitalité, c'est la richesse de sa société civile. Cependant à moyen et long terme, sa survie démocratique

malheureusement négligé cette fonction essentielle pour se concentrer sur les échéances immédiates. Par comparaison, c'est comme si on supprimait la recherche fondamentale en science, un risque majeur, soit dit en passant, à l'heure du tout à l'économique.

S'il est juste d'exiger des médias qu'ils véhiculent du sens, de la diversité culturelle et des idées, il est essentiel de se préoccuper de les nourrir. **MP**





CRITIQUE THÉÂTRALE: INTERNET À EXPLORER

Depuis quelques années, l'idée est dans l'air. Devant la raréfaction des espaces dévolus à la critique du spectacle vivant en général et du théâtre en particulier, la confection d'un site internet indépendant dévolu à cette tâche est une intention répandue, mais difficile à concrétiser. Un beau projet alémanique sur le plan

helvétique s'est achevé fin 2013, alors même que démarrait sur le plan romand l'Atelier critique développé à l'Université de Lausanne. Que tirer de l'échec de la première expérience? Et qu'y a-t-il à savoir sur celle en cours?

Par **Joël Aguet**

La critique au théâtre

Unique objet de ressentiments pour beaucoup de metteurs en scènes et de comédiens, la critique est une cause difficile à plaider dans le milieu théâtral. Comme le dit l'adage, « la critique est aisée, l'art est difficile » et surtout la première se fait parfois brillante et drôle au détriment de toute justice et de reconnaissance honnête du travail scénique. Pourtant, malgré ses dérives occasionnelles, la critique fait partie du processus théâtral. Après les longues étapes de conception et de réalisation, le résultat mérite de passer par une phase de «validation» et de susciter plusieurs jugements indépendants ou estimations autorisées et probes à défaut d'être forcément bienveillantes. Fourni par écrit, cet examen est nécessaire tant vis-à-vis du spectateur que des artistes.

Malheureusement, les espaces dévolus aux critiques de spectacles disparaissent graduellement dans les journaux, dont les rédactions fondent comme neige au soleil. Le développement de sites internet spécialisés vise à offrir des plateformes à la critique, et maintenir ainsi en vie l'appréciation théâtrale.

Theaterkritik.ch: origines et ambitions

Le projet d'un site de critique en ligne est né de l'initiative commune de l'Association des créateurs du théâtre indépendant (ACT) et de l'Association suisse du théâtre pour l'enfance et la jeunesse (astej). Il fut lancé en 2010 par un groupe pilote de personnalités proches du théâtre et de journalistes⁴. Ils imaginèrent à l'échelle suisse, une plate-forme internet trilingue pour la critique professionnelle de théâtre, la danse et la performance. Avec les

part du théâtre producteur, somme utilisée pour deux tiers à la rémunération des deux auteurs et pour le tiers restant à la rédaction de l'ensemble, aux relectures et à une part de prospection. Les initiateurs attendaient un large soutien des syndicats des journalistes et des institutions professionnelles et le site accueilli dès novembre 2011 ses premiers duos d'articles, de 3 à 5'000 signes, rédigés avant midi le lendemain de la première et publiés sur le site dès 14h00.

Pourtant, dès l'annonce de son lancement, le site theaterkritik.ch essuya une violente polémique de la part des principaux théâtres alémaniques, tout à fait opposés à l'idée de payer pour être critiqués. Ils sous-entendaient que dans ces conditions si la critique était favorable, elle serait considérée comme achetée, et si elle ne l'était pas, le théâtre préférait s'en passer. Bien que le site ait par divers canaux répondu en démentant les diverses allégations, rappelé la transparence de la procédure et l'indépendance des critiques payés non pas par les théâtres directement mais par l'Association, rien n'y fit. La démarche a peut-être présumé de la capacité du milieu théâtral alémanique à prendre de la distance avec certaines habitudes en ce qui concerne les réalités économiques des médias et de la critique: les lieux qui paient de la publicité dans les journaux, voire arrangent des collaborations suivies, ont bien davantage de chance de voir les colonnes rédactionnelles s'intéresser à leurs productions: theaterkritk.ch a refusé de jouer ce jeu là. En fait, le système actuel semble convenir aux institutions théâtrales: les grands journaux survivants soignent leurs fortes capacités publicitaires et leur attribuent l'essentiel de leurs possibilités d'attention. Quant aux plus petites structures, elles travaillent avec des budgets trop serrés pour pouvoir se lancer dans des aventures.

La critique joue un rôle de transition vers le spectacle, offre des clés qui en facilitent l'entrée et pousseront le spectateur à choisir d'aller voir ce spectacle plutôt que les autres.

Car la critique joue un rôle de transition vers le spectacle, offre des clés qui en facilitent l'entrée ou signale des caractéristiques qui méritent d'être perçues, des thématiques, des interprétations qui pousseront le spectateur à choisir d'aller voir ce spectacle plutôt que les autres. En ce sens la critique dans sa rigueur et son énoncé distant ouvre une relation triangulaire entre l'artiste et ses publics. Elle conserve une forte légitimité à cet échange avec la société civile ou en tout cas avec la part d'entre elle pour qui le théâtre fait partie de la nourriture intellectuelle et constitue un des liens sensibles avec le monde en évolution.

statuts d'une association² sans but lucratif, elle fournirait aux nouvelles productions théâtrales deux critiques indépendantes et professionnelles (afin de rendre compte de la diversité d'opinions) publiées sur le web le lendemain de la première. Le site, intitulé theaterkritik.ch devait être trilingue suivant l'aire linguistique concernée³ et viser à rassembler les critiques de tout ce qui pouvait se voir en Suisse, à côté d'éléments d'information publicitaire fournis par le théâtre ou la troupe. Pour assurer leur professionnalisme, les deux critiques seraient réalisées contre une souscription financière de 600 CHF de la

critiquetheatrale.ch: volet romand de l'expérience

La constitution d'un réseau de critiques fut compliquée pour critiquetheatrale.ch car la région romande n'abonde pas en critiques dramatiques freelance prêts à se mobiliser pour une première représentation et le lendemain jusqu'au début de l'après-midi pour écrire l'article puis enregistrer les remarques et corrections de la personne chargée de relire les deux articles proposés⁴. Pour ma part, j'ai assumé la tâche de relais romand puis, peu à peu, et bien que le transfert des responsabilités ne se fît que par à-coups et toujours un peu par défaut, sans schéma clair de répartition des tâches, de rédacteur pour la région francophone, écrivant aussi plusieurs critiques, relecteur d'autres et finalement responsable de l'édition et de la mise en ligne des textes dès le lendemain de la représentation. Dans divers contacts avec plusieurs directeurs des théâtres eux-mêmes, j'ai constaté l'intérêt naissant de la profession pour la démarche. En fait, bien des lieux en Suisse romande auraient été prêts à s'engager, comme le fit la Comédie de Genève. Hélas la situation restant bloquée Outre-Sarine, le projet ne pouvait survivre longtemps au déficit de représentativité résultant de l'opposition des principaux théâtres. Car pour motiver la visite de futurs spectateurs intéressés à trouver l'objectif de leur prochaine sortie ou toute sorte de lecteurs désireux de se tenir au courant, un site de critique en ligne doit four-

nir des éléments sur l'essentiel de la production d'un moment, ou tout au moins le suggérer. De ce point de vue, l'ambition suisse du projet visait peut-être trop large, même si toute démarche permettant de rapprocher les diverses communautés linguistiques du pays est toujours bonne à prendre.

L'Atelier critique à l'Université de Lausanne : expérience en cours⁵

À l'automne 2013, alors que l'expérience des professionnels de la critique du spectacle s'achevait sur le plan suisse, une autre démarrait à l'échelle romande organisée et soutenue tout différemment.

doit suivre quelques cours de formation, un premier exercice en commun, puis réaliser sur le semestre au moins sept critiques personnelles, le lendemain de la première représentation; de plus, au moins deux de ces critiques doivent être faites hors du canton où il est inscrit à l'université. Lise Michel⁶, professeure de français à l'Université de Lausanne, dirige cet Atelier critique; elle invite chaque semestre un professionnel de la critique, elle donne la part d'enseignement et, avec l'aide de deux assistantes, organise, conseille et relit les critiques des étudiants avant leur publication sur le site. Elle développe ainsi au niveau régional de la Suisse romande une première expérience réalisée avec Le

Les lieux qui paient de la publicité dans les journaux ont bien davantage de chance de voir les colonnes rédactionnelles s'intéresser à leurs productions.

L'Atelier critique a été conçu dans le cadre du programme universitaire de spécialisation Dramaturgie et histoire du théâtre imaginé grâce à la collaboration de professeurs de littérature française des quatre universités romandes ayant une part de leur enseignement sur le théâtre. Il s'agit de l'un des ateliers pratiques donnant droit à cinq des trente crédits nécessaires pour ajouter cette spécialisation à son master. Pour cela, l'étudiant

Souffleur (www.lesouffleur.net) en marge de son enseignement à Paris-Sorbonne.

Le Fonds d'innovation pédagogique de l'Unil permit d'engager un assistant étudiant pour construire et gérer le site. À l'issue de cette première année académique, l'exercice a intéressé dix-neuf étudiants qui se sont investis dans cet Atelier critique et ont publié sur le net près de cent cinquante critiques de ***



DOSSIER MÉDIAS, VOUS AVEZ DIT CULTURE?

• septante spectacles sur dix-sept lieux de représentation. Pour l'année académique à venir, l'expérience sera reconduite avec la collaboration d'un nombre de lieux encore plus important et sans doute encore davantage d'auteurs-étudiants.

Bien sûr cette formule ne permet pas de résoudre le problème de la raréfaction des critiques professionnels du spectacle vivant et il manquera toujours aux jeunes, même les mieux formés, ce qui fait l'intérêt d'un critique professionnel: l'épaisseur d'une longue fréquentation avec les spectacles, comme cela était régulièrement le cas par le passé, par exemple lorsqu'un Eugène Fabre, du *Journal de Genève*, pouvait en 1958 mettre en évidence la première réalisation du Théâtre de Carouge *La Nuit des Rois* de Shakespeare en la comparant sur un pied d'égalité avec une

réalisation de référence, celle de Jacques Copeau au Vieux Colombier à Paris, à laquelle il avait assisté trente-huit ans plus tôt! Néanmoins, cette formation à la critique théâtrale permet d'espérer une amélioration des exigences de lecture du public. Le projet d'élargir la compétence de la critique théâtrale à de nombreux étudiants conduit en somme à la formation de «l'honnête homme » du XXIe siècle, capable de discourir d'art et de spectacle vivant, c'est-à-dire non plus seulement de formes anciennes, mais aussi de savoir apprécier et relever la force de celles qui s'inventent en permanence, gain remarquable d'adaptabilité et de disponibilité d'esprit à la formation permanente. JA

 En faisait partie la journaliste Anne Fournier, coprésidente de la Société suisse du théâtre comme représentante suisse romande

- 2. L'Association theaterkritik.ch & critiquetheatrale.ch fut fondée à Berne en novembre 2011 avec un comité composé de Tobias Hoffmann de Zurich comme président, Ursina Greuel pour secrétaire et Annette Rommel, trésorière, toutes deux de Bâle et j'y représentais à mon tour la Suisse romande. La directrice du projet était Lena Rittmeyer, de Berne.
- L'extension prévue en Suisse italophone ne trouva ni le temps ni les personnes nécessaires pour se réaliser.
- 4. C'est donc le lieu de remercier ceux qui ont à un moment ou un autre accepté de s'y risquer: Delphine Abrecht, Alexandre Caldara, Danielle Chaperon, Christophe Imperiali, Corinne Jaquiéry, Laurence Lœwer, Camille Lüscher, Maurice Taszman, Yvonne Tissot.
- 5. L'Atelier critique est accessible sous ce nom et celui de l'UNIL depuis n'importe quel moteur de recherche ou directement en tapant l'adresse: www3.unil.ch/wpmu/ateliercritique/
- **6.** Elle partage la responsabilité du projet en commun avec la professeure Danielle Chaperon.





LITTÉRATURE : LA GRANDE NÉGLIGÉE

Dans le contexte suisse, deux phénomènes purement matériels et concomitants ont contribué à réduire la présence de la littérature dans les journaux à la portion congrue : la disparition de titres autrefois prestigieux, et la disparition des critiques eux-mêmes. Non pas qu'il y ait moins de critiques disponibles, bien au

contraire, mais à mesure que les critiques attitrés et connus arrivent à l'âge où l'on se retire, ils ne sont pas remplacés.

Par Anne Cuneo

T CE CONSTAT nous amène à un autre phénomène, que je qualifierai de socioculturel autant que de matériel: la presse, et les médias en général, ont changé de rôle. À partir (en gros) du début du XX° siècle, on assiste à un renversement du rapport de force et de coopération entre le journal en tant que produit du travail d'une rédaction et la publicité. De béquille économique de la partie rédactionnelle, la publicité se transforme en raison d'être, et le journal et sa rédaction deviennent les supports de la publicité. Dans un tel contexte, la littérature (la culture) a peu de place.

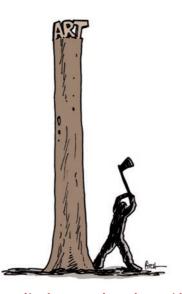
Pourtant, la forme littéraire est la matrice de tous les genres journalistiques; littérature et presse ont commencé par être étroitement liées. Pierre Larousse, dans son *Grand dictionnaire universel* (1841), donne comme définition du journaliste « écrivain qui travaille à la rédaction d'un journal ». Émile Zola recommande aux jeunes écrivains de s'exercer en écrivant dans la presse.

Pascal Durand, professeur de sociologie des institutions culturelles à l'université de Liège, explique le glissement graduel qui s'est produit dès le début du XX^e siècle en termes si pertinents, que plutôt que le paraphraser, je lui laisse la parole:

«La presse, autrefois directrice de l'opinion, a dû, comme les gouvernements, s'effacer devant le pouvoir des foules. Sa puissance certes est considérable, mais seulement parce qu'elle représente exclusivement le reflet des opinions populaires et de leurs incessantes variations. Devenue simple agence d'information, elle renonce à imposer aucune idée, aucune doctrine. Elle suit tous les changements de la pensée publique, et les nécessités de la concurrence l'y obligent sous peine de perdre ses lecteurs. Les vieux organes solennels et influents d'autrefois, dont la précédente génération écoutait pieusement les oracles, ont disparu ou sont devenus feuilles d'informations encadrées de chroniques amusantes, de cancans mondains et de réclames

financières. Quel serait aujourd'hui le journal assez riche pour permettre à ses rédacteurs des opinions personnelles, et quelle autorité ces opinions obtiendraient-elles près de lecteurs demandant seulement à être renseignés ou amusés, et qui, derrière chaque recommandation, entrevoient toujours le spéculateur? La critique n'a même plus le pouvoir de lancer un livre ou une pièce de théâtre. Elle peut nuire, mais non servir. Les journaux ont tellement conscience de l'inutilité de toute opinion personnelle, qu'ils ont généralement supprimé les critiques littéraires, se bornant à donner le titre du livre avec deux ou trois lignes de réclame. 1

Et nous voici revenus à la littérature.



La littérature dans la société

C'est la littérature qui, la première, a fait les frais de la critique dans les médias. Non qu'on critique beaucoup théâtre et cinéma, mais enfin, comme un film ou une pièce ont une tête d'affiche peuplée de «vedettes» auxquelles les lecteurs friands de potins s'intéressent, le théâtre, et surtout le cinéma, sont mieux représentés dans les médias (presse, radio, TV, internet) que la littérature, qui survit péniblement dans la presse et a presque disparu des télévisions et des radios.

C'est comme si la littérature, cette millénaire forme d'expression, allait tellement de soi qu'il n'est au fond pas besoin de s'en occuper. On connaît l'avis selon lequel il ne sert à rien de faire de la publicité pour les livres, le bouche-à-oreille suffit.

C'est en partie vrai, mais c'est tout aussi vrai que les éditeurs suisses n'ont pas les moyens de faire de la publicité proprement dite, qui aurait aussi son utilité. Et cela illustre un autre problème: comparée au cinéma ou à la musique, l'aide qu'octroie l'État à la littérature est bien inférieure – comme si la littérature s'imposait de toute façon par son excellence.

Malheureusement, pour ses producteurs et ses vendeurs, la littérature suisse est une marchandise comme une autre, soumise aux lois du marché mondial, et confrontée à bien plus de difficultés que d'autres marchandises.

On oublie par ailleurs un fait fondamental. Depuis dix ans, les droits d'auteur sont en baisse, alors que le revenu généré par l'écriture a augmenté. Une récente statistique anglaise illustre une tendance que l'on retrouve dans tous les pays: le revenu des auteurs a, en dix ans, baissé de 30%, et 11% seulement des auteurs arrivent à vivre de leurs œuvres (contre 40% en 2005). Pendant ce temps, les revenus des œuvres créées à partir de l'écrit ont rapporté £ 71 milliards par an à l'économie anglaise.²

Tous ces faits et ces tendances se conjuguent pour qu'on « oublie », non pas les livres, mais les difficultés de leurs auteurs et de leurs éditeurs, comme si la littérature était le fruit d'une génération spontanée, comme si elle vivait à tel point d'eau fraîche que ce n'est même plus la peine d'en parler. **AC**

••••••

- Pascal Durand, Presse ou Médias, in Contextes n°11/2112
- ALCS, What are words worth now?, www.alcs.co.uk/Documents/A-Free-for-All-Loughborough-research/what-are-words-worthnow.aspx



ISABELLE CHASSOT, L'OFC ET LA LITTÉRATURE

Je commencerai par un constat: on dit la littérature en danger, mais je pense qu'elle est plus vivante que jamais. La littérature constitue un de mes environnements culturels préférés, je ne peux pas m'imaginer ne pas lire. J'ai toujours un livre avec moi, j'essaie de tirer parti des temps de voyage, des temps de pause

pour lire, sur ma table de nuit j'ai toujours plusieurs livres. Et je tiens compte de la critique littéraire. Je me laisse influencer par l'analyse qui est faite d'un bon livre, et après je vais l'acheter – en librairie, car je tiens à soutenir les librairies.

.....

Propos recueillis le 8 août 2014 par Anne Cuneo

En tant que directrice de l'Office fédéral de la culture, comment aidez-vous la littérature?

Dans le système actuel, l'aide à l'édition relève des cantons, avec des différences notables d'un canton à l'autre, et le plus souvent c'est l'impression des livres qui est soutenue, et non ce travail comparable à celui du producteur de cinéma qui est celui d'un accompagnement critique de l'auteur, d'un dialogue constant pour l'amélioration de la qualité; c'est là que nous voulons intervenir avec des montants que l'on peut estimer insuffisants mais tout de même importants pour tout ce travail qu'on qualifie d'immatériel. La Confédération a en outre confié à Pro Helvetia le soutien à la traduction littéraire qui va être intensifiée avec l'enveloppe à disposition. La promotion de la littérature hors de Suisse est également un des rôles de Pro Helvetia. Nous sommes conscients du besoin. Mais nous sommes conscients aussi de la difficulté: la littérature est liée à la langue, la promotion du livre n'est pas la même, et cette partie du travail n'est pas évidente.

Comment se fait-il que la Confédération, qui a pris conscience de l'importance d'aider les producteurs de cinéma pour que les films suisses ne soient pas noyés dans le flot de la production mondiale, n'aide pas la littérature avec la même rigueur? La Confédération a énormément aidé les producteurs de cinéma. Mais les producteurs de littérature, les éditeurs, ne sont pas aidés de la même manière. Sur le marché international, la littérature est pourtant confrontée à des difficultés équivalentes. Dans la fabrication du livre, le producteur est essentiel. Un livre bien édité, qui est beau, est irrésistible. Cela contribue au succès du contenu.

Le problème ici, c'est qu'on est en train de comparer un domaine où la Confédération a une vraie compétence, le cinéma, qui per-

met de soutenir un film de l'idée du scénario jusqu'à la distribution, avec un domaine, la littérature, pour lequel nous avons qu'une compétence subsidiaire.

Il s'agirait donc d'accroître ces compétences.

Pour ça, il faudrait une modification constitutionnelle, par exemple par le biais d'une initiative populaire demandant une loi fédérale sur la littérature. La grande différence est là. Pour le cinéma nous disposons d'un article constitutionnel qui nous donne la compétence, cela vaut également pour les monuments historiques, et depuis peu pour la musique. Pour tout le reste l'intervention de la Confédération ne peut être que subsidiaire. Nous pouvons, et devons à mon avis, intervenir là où il y a un intérêt national, mais jusqu'à maintenant il a été compris comme une nécessité de faire dialoguer les régions entre elles, afin de promouvoir la compréhension mutuelle. C'est pour ça que la traduction des livres est plutôt bien soutenue.

Mais même dans le cadre actuel, des améliorations peuvent être apportées, notamment dans l'aide aux éditeurs. Nous nous sommes par exemple rendu compte que d'une part les subventions aux éditeurs représentent 20% de toutes les aides à la littérature, et d'autre part que le 87% de cette somme est destiné à la fabrication des livres. Il ne reste que 13% pour le travail immatériel. Par conséquent seulement 3% des aides à la littérature vont au travail immatériel des éditeurs. Ces chiffres nous font beaucoup réfléchir avec nos partenaires dans le cadre du Dialogue national.

Qu'est-ce que vous appelez travail immatériel?

Nous voyons que les maisons d'édition sont confrontées à des défis et difficultés de plusieurs ordres, notamment à la numérisation. Et ce ne sont pas les seuls: un certain nombre de maisons d'édition n'ont plus de lectorat. Nous voudrions soutenir un lectorat professionnel, la numérisation des catalogues, car s'ils ne sont pas numérisés, ce sont des maisons d'édition dont on ne distribue plus les livres.

Et la numérisation des livres eux-mêmes.

Oui, également, pour qu'ils puissent être distribués. C'est tout cela que nous appelons le travail immatériel dont nous sommes en train de définir les contenus qui devront ensuite être concrétisés dans une ordonnance. Nous discutons avec les représentants des éditeurs. Il faudra passer auparavant la rampe au parlement avec cela, et nous savons que ce ne sera pas simple. Mais ce n'est pas une raison de ne pas nous engager, au contraire. Soyons positifs. **AC**



Nous devons intervenir là où il y a un intérêt national: cinéma, musique, ou encore traduction des livres.



LE SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE DE GENÈVE, NOUVEAU MÉDIA DE L'ÉCRIT

Cette plate-forme du monde de l'écrit en Suisse romande développe fortement son rôle de média(teur) culturel.

Par **Isabelle Falconnier**, présidente du Salon du livre et de la presse de Genève

AUSSI LOIN que je me souvienne, j'ai toujours aimé les instants où les histoires prenaient vie, où les mots sortaient littéralement des pages où elles étaient couchées. J'étais accrochée aux conteuses sur les places du village, aux lectures d'écrivains donnant un son à leurs textes, aux adaptations sur grand écran de classiques de la littérature, aux poèmes d'Apollinaire ou de Houellebecq mis en musique, aux philosophes qui descendaient dans l'arène défendre leurs essais.

Mais d'aussi loin que je me souvienne, j'ai aussi toujours aimé les librairies dans lesquelles on entre sans savoir quand l'on va ressortir, un livre en appelant un autre, les cavernes d'Ali Baba débordant de bouquins neufs ou anciens, les dépôts des éditeurs regorgeant des trésors de décennies de passion éditoriale.

L'un ne va pas sans l'autre, clairement.

Le Salon du livre et de la presse de Genève, que je préside depuis trois éditions, s'est donné pour mission, poursuivant ainsi les buts de son fondateur, l'éditeur Pierre-Marcel Favre, de vivre et de se développer comme une plate-forme majeure du monde de l'écrit en Suisse et en francophonie. Nos partenaires naturels sont tous les acteurs de ce monde culturel et économique : les éditeurs évidemment, mais aussi les écrivains, les libraires, les diffuseurs, les associations littéraires et les institutions culturelles. Le savoir-faire des acteurs de l'écrit en Suisse romande en particulier, en Suisse et en francophonie en général est important et remarquable. Quel coin de pays peut se targuer, malgré les difficultés

économiques de la branche, d'abriter autant de maisons d'éditions jeunes ou historiques! Autant de librairies, de bibliothèques, d'associations culturelles qui dynamisent l'âme littéraire de nos villes et villages! Autant de jeunes plumes qui se lancent chaque année dans la course! À nous Salon du livre, chaque printemps, de le faire savoir.

Je considère le Salon du livre et de la presse de Genève comme un média, parce qu'à l'instar d'un média de presse, nous sommes au milieu, à mi-chemin des producteurs d'écrit et les consommateurs de culture. Nous sommes des passeurs. Notre mission en tant que manifestation culturelle publique et populaire est d'inventer les outils les plus convaincants pour faire connaître ces acteurs du monde de l'écrit, pour encourager la pratique de la lecture et de l'écriture auprès de nos quelques 100'000 visiteurs annuels, pour démontrer enfin que l'écrit est une chose vivante, intéressante, émouvante, incarnée.

Tout comme un média peut décliner papier, site internet, interviews, portraits, bonnes feuilles en un rythme quotidien ou hebdomadaire, le Salon du livre et de la presse de Genève développe depuis trois ans des outils dont le succès a été suffisamment avéré pour que nous décidions de les pérenniser. Le premier outil consiste en des scènes thématiques, comme autant de places du village conviviales et riches de contenu, composées d'une librairie, d'un espace gourmand et d'une scène dédiée aux écrivains et autres acteurs d'un domaine éditorial comme le polar, la littérature suisse, les écrivains voyageurs, la bande dessinée, les littératures arabes

ou africaines, le développement personnel et la spiritualité, la gastronomie. Le visiteur cherche à retrouver des univers qui lui sont chers: nous le prenons par la main en sachant que les découvertes suivront naturellement. En trois éditions, la Place Suisse – sa scène où se succèdent écrivains romands, alémaniques, tessinois ou romanches et son chalet à raclette – est ainsi devenue un rendez-vous central, choisie par des éditeurs pour marquer le lancement d'un livre ou un anniversaire. En une seule édition, la Place du voyage a mis en évidence l'importance et l'attrait de ce genre si cher au genevois Nicolas Bouvier.

En créant en 2012 le projet de mentorat artistique « Parrains & Poulains », nous avons voulu un outil pour encourager la relève littéraire de manière dynamique, publique et originale tout en valorisant l'expérience des écrivains de notre pays. Le Prix du Salon du livre de Genève dénote la volonté d'engagement, de prescription du salon, qui se veut acteur à part entière du monde de l'écrit en Suisse et en francophonie. Les visites de classes sont un autre outil, Ô combien essentiel, pour s'assurer de la transmission du goût de la lecture, sous toutes ses formes.

Désormais autant festival que salon, le Salon de Genève garde son cap: cultiver une identité à la fois intellectuelle et populaire, démontrer que le grand écart est possible entre une manifestation littéraire de la taille et de l'importance de celle qui se tient chaque printemps à Genève et le goût des visiteurs qui va vers des rencontres intimistes et conviviales, du partage, de la valeur humaine ajoutée. **IF**



Les médias de service public et l'autonomie des créateurs

La position d'un service public de radio-TV en Suisse devient l'objet d'attaques de plus en plus répétées :

- la SSR bénéficie-t-elle d'un statut exagérément protégé par rapport aux autres médias, notamment la presse écrite?
- le remplacement de la redevance par un financement à travers les impôts ne reviendrait-il pas au même pour la SSR, tout en assurant par le biais de l'impôt sur le revenu ou de la fortune une meilleure équité sociale?

Rien de ce qui touche au service public de radio-télévision en Suisse ne devrait laisser les milieux culturels indifférents. Les artistes pourront-ils faire entendre leurs instruments de musique dans le concert de klaxons que lancent les adversaires du service public et de la redevance?

Par **Frédéric Gonseth**, cinéaste, président de CultureEnJeu

E PARLEMENT ET LE CONSEIL FÉDÉRAL ont décidé en juin d'instaurer
l'obligation générale pour tous les
citoyens et toutes les entreprises de payer
la redevance radio-TV, jusqu'ici liée à la
possession d'un appareil de réception. Le
sort de la SSR paraît ainsi garanti, du moins
à moyen terme (en attendant que les téléspectateurs migrent vers d'autres formes
de « consommation » télévisée). Celui des
TV locales romandes paraît beaucoup plus
chancelant, d'autant que, pour d'obscures
raisons, une partie de la redevance est restée bloquée quelque part...

Mais depuis des années, les attaques contre la redevance radio-TV en Suisse redoublent. Elles débouchent sur deux initiatives populaires en cours de récolte de signature, qui réclament son abolition pure et simple, et dont la dernière en date interdit en outre à la Confédération toute subvention à la SSR! Ces attaques sont menées par certains radicaux-libéraux et UDC romands au nom de la prétendue nécessité de libérer le peuple suisse de la tutelle d'une entreprise médiatique monopolistique - et parallèlement à celles de plus en plus dures d'une partie de la droite bourgeoise alémanique, contre la très fantaisiste «emprise» de la gauche sur les rédactions de la radio-TV alémanique SRF.

La manière dont la scène artistique et culturelle est «traitée» par la radio-télévision en Suisse romande ne porte guère à l'optimisme; en gros, si la radio s'affirme comme le média culturel, la télévision ne semble pas entièrement combler son déficit vis-à-vis d'une scène artistique considérée comme trop pointue, même si on est loin du désert complet qu'on peut constater sur les chaînes privées du voisin français. Néanmoins, la télé-

vision continue à jouer le jeu – quoiqu'avec d'inquiétantes réticences parfois - du Pacte de l'audiovisuel. Une promesse d'investissement qui permet à la SSR-SRG de remplir ses obligations vis-à-vis du cinéma suisse, en l'associant également à la production destinée prioritairement à la télévision avec une relative marge de créativité. Le tout débouchant – en Suisse romande et au Tessin mieux gu'en Suisse alémanique malheureusement – sur un bel effort d'intégration de la production locale dans les programmes. Un élément fondamental sans lequel il n'y aurait pas de création audiovisuelle indépendante romande. Bien sûr, on mangue d'une vision chiffrée concernant les 4% du budget de la SSR prévus dans la loi radio-TV et qui devraient être consacrés à des commandes extérieures. Mais, avec les 20 millions du Pacte, doublés de 20 millions supplémentaires accordés aux coproductions du Pacte, la SSR remplit un peu plus de la moitié de cette obligation (sur un budget de 1.6 milliard). Il reste une incertitude sur les 1.5% restants, mais la SSR assure que ses commandes à la branche audiovisuelle les couvrent.

si c'est au prix d'un contrôle étatique sur le contenu des programmes. À ce titre, la redevance radio-TV n'a pas que des défauts. Elle permet au service public d'établir un rapport au citoyen-téléspectateur qui ne passe pas par la case ministérielle. Et si l'on regarde la manière dont les chaînes de service public se rapprochent de l'instrumentalisation totale par le gouvernement français, les milieux culturels suisses ont tout intérêt à préférer la fondue helvétique et son mélange de redevance, de sponsors et d'annonceurs publicitaires.



Si la radio s'affirme comme le média culturel, la télévision ne semble pas entièrement combler son déficit vis-à-vis de la scène artistique.

Quant à l'idée qui circule parfois en se parant de vertus de gauche, consistant à remplacer la redevance par une ponction fiscale plus sociale, ses avantages sociaux cachent mal un risque très inquiétant de dénaturation des programmes. Les créateurs de contenu indépendant n'ont pas intérêt à souhaiter plus d'équité sociale dans le financement

Quoiqu'il en soit, nous avons en Suisse romande un grand intérêt à préserver la clé de répartition politique qui attribue aux cultures linguistiques latines minoritaires une part des ressources respectives de 32% pour la Suisse romande et de 22% pour le Tessin, (soit ensemble la majorité des ressources, pour des parts de population de 24% et 4%).



Sans cette clé typiquement fédéraliste, la qualité actuelle de la radio-TV dans ces deux régions ne pourrait être maintenue.

Même s'il reste des frustrations vis-à-vis de ce média, les milieux culturels peuvent comparer le nombre d'articles consacrés à la vie culturelle locale qui subsistent dans leurs journaux favoris depuis quelques années. Il est vrai que la culture n'est pas la seule à souffrir de cette évolution. Nous sommes ici dans le domaine de la presse privée dominée par deux groupes alémaniques, Tamedia et Ringier, et rien ne garantit qu'une presse romande de qualité figure encore dans les plans à moyen terme élaborés sur les bords de la Limmat. On a vu le sort réservé à l'initiative privée ce printemps pour sauver le seul quotidien romand Le Temps. Au lieu de dépecer la SSR, il vaudrait mieux poser la question d'un service public des médias écrits romands, basé sur un regroupement intercantonal des énergies et non pas sur une majorité politique introuvable au plan fédéral. Une fondation subventionnée et gérée par des représentants de la presse pourrait ainsi fournir un contenu complémentaire adapté à chacun des journaux sans pour autant modifier le statut privé de la presse.

Un deuxième étage a pu être rajouté à la fusée dès 2011 avec l'accord historique donnant naissance à Cinéforom – historique parce que tous les moyens des cantons, des communes et des organes cantonaux de la

vée. Sans se demander si ces chiffres sont complets et se vérifient sur plusieurs années (la production cinéma est par nature en dents de scie). Pour corriger ces inévitables variations annuelles, la clé de financement de

Les créateurs n'ont pas intérêt à souhaiter plus d'équité sociale dans le financement si c'est au prix d'un contrôle étatique sur le contenu des programmes.

Loterie Romande ont été mis en commun. À la première aide complémentaire s'ajoute une seconde aide pour certains projets, décidée par une commission romande de sélection, issue de la branche, mais répondant aux critères de non-ingérence. En dépit de sa relative complexité et après quelques réglages de départ, le modèle fonctionne déjà si bien que, dans la concurrence fédérale, la production romande passe pour être en très bonne place, et que cela se traduit par une présence disproportionnée dans les festivals et dans les programmes télévisés.

L'impact dans les salles de cinéma reste une préoccupation; la petite taille du marché romand et l'absence d'une barrière protectionniste par le dialecte comme en Suisse alémanique exigent des efforts particuliers pour aider la distribution des films suisses

Cinéforom, basée sur dix ans d'expérience de Regio, prend en compte tous les secteurs de production sur une moyenne des 5 dernières années.

Si l'on peut comprendre le soin que les élus et les magistrats des diverses régions prennent à vérifier globalement que leur canton ne soit pas une victime durable du système de péréquation, ils ne devraient pas oublier que la création d'une seule entité romande de financement des films implique que seuls des projets de qualité romande soient désormais soutenus. C'est évidemment une élévation des exigences qui a été voulue pour le bien du cinéma romand, mais qui peut faire grincer au niveau local, où l'on était habitué à mieux soutenir la production dite de proximité.

Le Canton de Genève, en étroite relation avec la Ville de Genève, a joué un rôle de pionnier pour la mise en place de cette fusion des aides au cinéma. Puisque les sociétés de production basées à Genève bénéficient en moyenne d'environ la moitié des aides romandes, il est normal que cette région assure la moitié de leur financement.

La Loterie Romande – par son organe de répartition romand qui est alimenté à plus de 80% par les recettes issues des autres cantons –, permet quant à elle de compléter les différentes parts que les pouvoirs publics des autres cantons apportent à ce système. On est donc loin d'un mécanisme infantile qui ne se baserait que sur les chiffres des populations cantonales respectives.

Espérons que cet hiver les problèmes budgétaires genevois ne finissent pas par enrayer le dynamisme des énergies audiovisuelles à l'échelle romande et par éteindre le rayonnement exceptionnel des films romands qui en résulte. **FG**

Regrouper les énergies cantonales en l'absence de toute structure politique romande n'est pas une sinécure.

La fusion des énergies romandes et le malentendu genevois à propos du cinéma

Regrouper les énergies cantonales en l'absence de toute structure politique romande n'est pas une sinécure, comme l'attestent les turbulences que subit la Fondation romande pour le cinéma (Cinéforom) à Genève, où le projet de loi assurant le financement du cinquième des ressources de la fondation a été remis complètement en cause cet été par des députés de la commission des finances du parlement cantonal. Depuis l'an 2000, le premier étage de la fusée, Regiofilms, basé sur l'aide de la Loterie Romande et augmenté d'une partie des subventions cantonales et communales, avait placé sur orbite une aide qui permettait de compléter les subventions fédérales et les coproductions signées avec la TV romande. Rapide, efficace – pas un raté en dix ans, et un cinéma romand qui réussit sa percée.

dans les salles; dans ce domaine les moyens manquent encore cruellement. Quand les films suisses atteignent péniblement 4% sur le marché romand (mais c'est déjà 3 à 4 fois mieux qu'il y a 10 ans), les Alémaniques visent plus du double sur leur marché deux fois plus grand. Sachant que l'aide liée au succès dans les salles est en phase de redémarrage au niveau fédéral, les Romands ont de quoi se faire du souci pour le financement de leurs films.

D'autant plus que la locomotive genevoise connaît quelques pannes. Des députés cantonaux stressés, à la recherche de sources de déficits à reboucher, tombent sur la brochure de l'aide fédérale au cinéma pour 2013 et y constatent que les camemberts vaudois ont des diamètres plus gros que les camemberts genevois. Ils en déduisent que la part de Genève au financement de la fondation romande pour le cinéma (50%) est trop éle-

Une Commission du Conseil national veut maintenir la redevance pour la copie privée

L'initiative parlementaire pour une suppression sans compensation de la redevance sur les supports vierges a été refusée par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER) en avril. Dans ce contexte, la CER a émis une motion par laquelle le Conseil fédéral est chargé de trouver des solutions susceptibles de remplacer le système actuel. Les redevances pour les artistes ne devraient toutefois pas être diminuées.

Par **ProLitteris**. **SSA**. **Suisa**. **Suissimage** et **Swissperform**.

AR LE BIAIS d'une initiative parlementaire, le PLR demandait la suppression de la redevance sur les supports vierges, sans proposer d'autre solution. L'acceptation de cette initiative aurait non seulement occasionné de graves inconvénients pour les consommateurs mais également causé un préjudice financier massif aux créateurs culturels. Près de 3'200 artistes, plus de 70 associations ainsi que les sociétés de gestion se sont battus contre ce projet et ont recommandé aux conseillères nationales et conseillers nationaux concernés de refuser la proposition.

L'appel a été entendu. La commission du Conseil national a clairement refusé l'initiative par 21 voix contre o, avec 4 abstentions. Dans le même temps, elle a accepté à l'unanimité une motion de la commission.

Par cette motion, le Conseil fédéral est chargé d'élaborer à l'attention du Parlement des solutions susceptibles de remplacer l'actuelle redevance sur les supports de données. Il faudra dans ce contexte tenir compte du fait qu'il existe actuellement sur le marché des moyens électroniques qui permettent de

Il s'agira également de prendre en compte les conclusions de l'AGUR12 (groupe de travail créé par la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, qui avait pour mission de proposer pour la fin 2013 des possibilités d'adaptation du droit d'auteur aux technologies actuelles). Deux autres contraintes sont

contourner aisément cette obligation légale. restrictions concernant la redevance, la CER du Conseil national a cependant clairement dit non à une suppression de la redevance sur les supports vierges. La recherche de nouvelles solutions se fera donc dans des limites clairement définies. Les avants droit, leurs associations ainsi que les sociétés de gestion se réjouissent de participer aux prochaines

La loi investit l'auteur du droit exclusif de décider si et à quelles conditions ses œuvres peuvent être reproduites.

fixées: la révision ne devra pas impliquer de coûts pour les finances fédérales et le soutien financier aux milieux culturels ne devra pas être remis en question. L'initiative quant à elle devrait logiquement être définitivement refusée par l'assemblée plénière du Conseil national, sur proposition de la CER.

Ce résultat nous satisfait. Du fait de la motion de la commission, la discussion n'est cependant pas close. Dès lors que les solutions « alternatives » ne devront pas conduire à des

discussions en vue de la recherche d'une optimisation du modèle de la redevance sur les supports vierges et de son adaptation à l'évolution technologique.

Avant cela, les sociétés d'auteurs tiennent à remercier chaleureusement tous les créateurs, ainsi que leurs associations et représentants. Grâce à leur soutien, un premier pas important a été franchi en faveur de la lutte contre la suppression pure et simple de la redevance sur les supports vierges.



Historique de la copie privée

La loi investit l'auteur du droit exclusif de décider si et à quelles conditions ses œuvres peuvent être reproduites. Elle prévoit aussi de nombreuses limitations à ce principe – et institue des dédommagements en faveur des auteurs. L'émergence des cassettes, il y a cinquante ans, a permis à tout un chacun de faire des copies d'œuvres. Suite aux pertes financières subies par les artistes, le législateur a admis qu'il fallait créer un mécanisme de compensation. Le consommateur bénéficie d'une exception aux droits exclusifs, il peut faire des copies pour son usage privé et pour des personnes étroitement liées. En contrepartie, les fabricants et les

importateurs de supports vierges s'acquittent d'une redevance au bénéfice des auteurs.

Les sociétés de gestion de droits d'auteur, agréées et surveillées par l'État, négocient les tarifs et répartissent cette rémunération dans un cadre réglementé.

Progressivement, la copie privée a gagné en importance pour les auteurs, et les négociations avec les utilisateurs sont devenues plus ardues. Le tarif pour tablettes tactiles est entré en vigueur le 1er juillet 2013.



Spectacle commémoratif : ne pas oublier les droits d'auteur

Par Corinne Jaquiéry

A PLUS CONNUE en Romandie est la Fête des Vignerons, mais beaucoup d'autres manifestations commémoratives ou célébrant un événement local ponctuent la vie des Suisses, telle la Fête du Blé et du Pain à Échallens, Révolte aux Jardins cet été à Delémont ou Peter Falk, un spectacle conçu pour le 850e anniversaire de la ville de Fribourg en 2007. Lors de ces fêtes, la population est invitée à communier autour d'un spectacle. Certains auteurs, comme le compositeur Pierre Huwiler, concepteur de la dernière Fête du Blé et du Pain de 2008, sont attentifs à préserver leurs droits en alertant les organisateurs sur les droits d'utilisation de leur œuvre, outre le prix conclu pour la commande. D'autres en revanche, moins au fait des pratiques, acceptent des cachets qui ne prennent pas en compte les droits d'auteur.

«Ce type de spectacles ne peut guère être repris après sa création par d'autres compagnies, partir en tournée ou même connaître une carrière internationale avec des traductions », relève Jürg Ruchti, directeur de la SSA. «Il est par conséquent normal que l'auteur soit payé un peu plus cher par l'organisateur-producteur. Or nous constatons que les primes de commande, censées comprendre les droits d'auteur selon les organisateurs, sont systématiquement inférieures à ce que la SSA percevrait sur la base des tarifs minimaux au seul titre des droits d'auteur. On pourrait dire que cela revient à vouloir du sur-mesure pour un prix inférieur au prêtà-porter. Ce n'est pas acceptable.» Société de gestion créée par les auteurs eux-mêmes, la SSA ne vise pas à jouer les trouble-fêtes commémoratives –, mais bien à préserver le droit des créateurs qui sont souvent tentés

d'opter pour un forfait global afin de ne pas compromettre leurs chances d'engagement.

Juriste à la SSA, Sandra Gerber Bugmann précise qu'elle comprend bien le souci des auteurs qui ne veulent pas heurter les organisateurs au moment d'une commande, mais, selon elle, il est indispensable pour un créateur de se renseigner avant toute signature de contrat. « Nous sommes prêts à accompagner l'auteur dans cette démarche. Nous avons notamment des modèles de contrat de commande d'œuvre de scène à disposition sur notre site Internet. Ces modèles comprennent l'essentiel des points à ne pas négliger. Faire respecter ses droits d'auteur peut être conséquent lorsque le succès de l'œuvre est important. C'est un peu comme le rendement d'une action dans le monde des finances », signale la juriste de la SSA.

«Je suis compositeur, mais en l'occurrence, pour ce type de spectacles, c'est moi qui m'occupe de préserver les droits des créateurs, tel l'auteur du livret, Bernard Ducarroz, pour la Fête du Blé et du Pain», explique Pierre Huwiler. À nouveau mandaté pour la création de Ponteo, une grande fresque musicale dans la perspective de l'inauguration du Pont de la Poya à Fribourg en novembre 2014, il a averti les organisateurs que les représentations seraient assorties d'un droit d'auteur. «J'ai déjà eu une séance importante à la SSA, mon contrat stipule les droits pour les trois représentations déjà agendées.»

Travaillant en étroite collaboration avec la SUISA, la société de gestion des droits pour la musique, la SSA prend généralement sous son aile tous les coauteurs des œuvres dites dramatico-musicales pour les spectacles des fêtes commémoratives, donc également les compositeurs.

Souvent étranger au monde du spectacle, les organisateurs de ces festivités, illustrant les traditions vivantes des Suisses, sont souvent mal informés sur le mode de vie des auteurs. Ne disposant pas d'un salaire régulier, ces derniers doivent pouvoir compter sur leurs droits. Pas de souci de ce type pour Pierre Huwiler, qui est l'un des auteurs-compositeurs les plus prolifiques de Suisse romande: il déclare toutes ses œuvres à la SUISA ou à la SSA. Autre cas avec des créateurs occasionnels comme Jean Steinhauer, qui a signé le spectacle Peter Falk et qui gagne sa vie en tant qu'historien. «Les spectacles commémoratifs auxquels j'ai contribué en tant qu'auteur sont des «fusils à un coup». Je considère que déposer mon œuvre à la SSA est plus une manière de dépôt légal qu'une assurance pour mes vieux jours », remarque goguenard cet auteur d'ouvrages historiques de référence. «Ces spectacles sont mes (Mickeys). Des livrets que j'ai beaucoup de plaisir à écrire et, même si ce n'est pas vraiment utile pour moi, j'estime important, par principe de solidarité, comme cela se passe dans un syndicat, de respecter les règles de notre société de gestion. » C)

Sur www.ssa.ch, la rubrique *Utilisation des œuvres*, puis *Théâtre professionnel*, donne en quelques lignes tous les éléments importants que les organisateurs de spectacle devraient connaître.

Le contrat modèle pour les commandes de textes peut être téléchargé sous www.ssa.ch, rubrique *Documents* puis *Modèles de contrats*.

Un aide-mémoire concernant les œuvres théâtrales de commande est également disponible sur le site de la SSA ou sur simple demande auprès du département scène (info@ssa.ch).



Réponse de la Loterie Romande à la consultation relative au projet de loi fédérale sur les jeux d'argent

La procédure de consultation sur l'avant-projet de loi fédérale sur les jeux d'argent s'est terminée le 20 août dernier. Des prises de positions diverses, émanant d'institutions et d'acteurs concernés, ont déjà été relayées par les médias. Nous reproduisons ici une communication de la Loterie Romande, qui souligne la nécessité de prévoir une nouvelle législation qui soit adaptée à la mission et aux responsabilités des loteries d'utilité publique.

La rédaction

E 30 AVRIL DERNIER, le Conseil fédéral a mis en consultation le projet de nouvelle loi sur les jeux d'argent. Le conseil d'administration de la Loterie Romande estime que ce projet est équilibré et cohérent: il tient compte des intérêts de tous les acteurs concernés et comporte des compromis pertinents sur un certain nombre d'aspects essentiels. Compte tenu des avancées proposées par les exploitants de jeux, notamment en matière de responsabilité sociale, la Loterie Romande souhaite que l'équilibre et la cohérence du projet ne soient pas compromis par des exigences supplémentaires qui porteraient atteinte à l'attractivité des jeux de loterie et des paris sportifs. Dans un contexte toujours plus concurrentiel, la nouvelle législation doit permettre aux sociétés de loterie d'exploiter des jeux attractifs, rentables et responsables, afin de garantir la stabilité à long terme des bénéfices distribués à l'utilité publique.

La Loterie Romande approuve de manière générale le projet de loi, élaboré en collaboration avec tous les acteurs concernés. Elle estime que ce projet est le résultat de compromis pertinents portant sur des questions essentielles qui revêtent une importance fondamentale pour la Loterie Romande:

Répartition équilibrée des compétences entre la Confédération et les cantons

Le projet de loi permet la mise en œuvre concrète de l'article 106 de la Constitution, accepté par 87 % des voix lors de la votation du 11 mars 2012. Il garantit l'équilibre entre les compétences de la Confédération et celles des cantons et donne de nouvelles définitions des différents jeux d'argent. S'agissant des jeux de loterie et des paris sportifs, ces nouvelles définitions sont satisfaisantes et permettront aux exploitants d'adapter leur offre aux évolutions sociales et technologiques sans que celles-ci s'effectuent au détriment

des autres jeux d'argent ou de la protection de la population.

Affectation des bénéfices à des buts d'utilité publique

Le projet de loi garantit que les bénéfices provenant des loteries et des paris sportifs continueront d'être versés exclusivement aux organes de répartition des cantons, à des buts d'utilité publique. La Loterie Romande salue la mise en place d'un cadre qui prévoit des règles pertinentes destinées à renforcer la transparence et l'indépendance des organes compétents.

Prévention du jeu excessif

Les mesures prévues dans le projet de loi assurent une protection efficace, en particulier des mineurs et des populations vulnérables. Cette nouvelle réglementation, à la fois souple et adaptée aux facteurs de risques, permet de tenir compte des spécificités des jeux et de leur mode d'exploitation. La Loterie Romande considère à cet égard que le projet de loi comporte des exigences qui feront sans doute de la législation suisse une des plus sévères d'Europe en matière de jeu responsable. Dans ce contexte, elle ne souhaite pas de mesures de prévention complémentaires qui iraient audelà des dispositions du projet. L'adoption de mesures disproportionnées ou irréalistes nuirait à l'instauration d'un équilibre indispensable entre la protection des joueurs d'une part et la nécessité de garantir une offre à la fois légale et attractive d'autre part.

Lutte contre l'offre illégale

En raison des dangers liés à la criminalité, au blanchiment d'argent ou à la dépendance, la lutte contre l'offre illégale – qui représente un revenu brut des jeux estimé à CHF 300 millions par an – est une nécessité. Le projet de loi a l'avantage de prévoir des mesures concrètes pour endiguer les jeux d'argent illégaux, comme le blocage des sites Internet non

autorisés. La Loterie Romande approuve cette disposition, qui vise à ce que les bénéfices des jeux d'argent soient bien affectés à des buts d'utilité publique au lieu d'enrichir des opérateurs privés à partir de refuges fiscaux.

Uniformisation du traitement fiscal des gains

Actuellement, les gains issus des loteries et des paris sportifs sont soumis à l'impôt sur le revenu, ce qui n'est pas le cas des gains acquis dans les maisons de jeu, libres, quant à eux, de toute imposition. Le projet de loi institue logiquement l'égalité de traitement fiscal entre les gains réalisés dans les loteries et ceux qui sont acquis dans les autres jeux d'argent. La Loterie Romande salue cette nouvelle conception, qui rendra les jeux de loterie et les paris sportifs plus attractifs et permettra par conséquent de générer des bénéfices supplémentaires en faveur de l'utilité publique. L'exonération réduira aussi l'avantage concurrentiel des opérateurs illégaux, tout en contribuant à freiner l'exode des joueurs vers les offres non fiscalisées des pays voisins.

En l'état, la Loterie Romande ne souhaite pas que l'équilibre et la cohérence des solutions proposées soient remis en question par des amendements qui porteraient atteinte à la compétitivité des sociétés de loterie. Tout en évitant d'inciter à l'excès et à la dépendance, les jeux offerts doivent rester attrayants et les exploitants doivent pouvoir, tout en respectant leurs devoirs, les adapter à l'évolution de la société. La Loterie Romande rappelle ainsi la nécessité de prévoir un cadre législatif adapté à la mission et aux responsabilités des sociétés de loterie, dont les bénéfices - près de CHF 550 millions par an pour la Suisse revêtent un caractère indispensable au soutien des projets caritatifs, culturels et sportifs.

La prise de position complète de la Loterie Romande est disponible sur www.loro.ch



Voyez l'avenir avec confiance.

Nous nous chargeons de défendre vos droits et rémunérer vos œuvres. En Suisse et à l'étranger.

www.swisscopyright.ch



Gestion de droits d'auteur pour la scène et l'audiovisuel

Lausanne | T. 021 313 44 55 info@ssa.ch | www.ssa.ch

s u į s s į m a g e

Coopérative suisse pour les droits d'auteurs d'œuvres audiovisuelles

Berne | T. 031 313 36 36 Lausanne | T. 021 323 59 44 mail@suissimage.ch | www.suissimage.ch Lisez-nous sur www.cultureenjeu.ch

460 articles consultables gratuitement

Abonnez-vous à Culture En Jeu! 24 pages couleurs avec dossier



ABONNEZ-VOUS!

PAR INTERNET: WWW.CULTUREENJEU.CH • INFO@CULTUREENJEU.CH PAR TÉLÉPHONE: +41 21 312 04 04 PAR COURRIER: CULTUREENJEU • AV. ÉGLANTINE 5 • CH-1003 LAUSANNE



Éditeur responsable

Association CultureEnJeu Association pour la sauvegarde des ressources financières des artistes de toute la Suisse

Adresse

CultureEnJeu Av. Églantine 5 сн-1006 Lausanne

Téléphone: +41 (0)21 312 04 04 E-mail: info@cultureenjeu.ch Site Internet: www.cultureenjeu.ch

ILLUSTRATIONS & CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

couverture: © Bruno Racalbuto • p. 2: © Antoine Duplan • p. 4: © Pitch • p. 5: portrait de Christophe Gallaz © Laurent Desarzens et illustration © Pitch • p. 6: portrait d'Isabelle Falconnier © Sedrik Nemeth • p. 7: © Pitch • p. 9: © Pitch p. 11: © Pitch • p. 12: © Pitch • p. 13: © Pitch • p. 14: © OFC • p. 15: © Pierre Albouy • p. 16: © Frédéric Gonseth p. 19: © www.fetedesvignerons.ch • autres illustrations: © Bruno Racalbuto & Contreforme

Rédacteur en chef

Gérald Morin gerald.morin@cultureenjeu.ch

Secrétaire de rédaction

Françoise Morin francoise.morin@cultureenjeu.ch

Administration & abonnements Micaela Campiche

secretariat@cultureenjeu.ch Identité visuelle & graphisme

Contreforme sàrl Poste 5 CH-2017 Boudry www.contreforme.ch

Comité de rédaction

Joël Aguet Vincent Arlettaz Christian Campiche Anne Cuneo Frédéric Gonseth Gérald Morin

Marco Polli Auteurs invités

Voir sur www.cultureenieu.ch section Auteurs

Parution quatre fois par an

ISSN 1660-7678 Reproduction des textes autorisée uniquement avec l'accord de l'éditeur et avec la citation de la source.

Rédaction et abonnements

CultureEnJeu Case postale 5984 CH-1002 Lausanne

Impression

Imprimerie Gasser SA Jambe-Ducommun 6a CH-2400 Le Locle

LE COURRIER

L'essentiel, autrement.

www.lecourrier.ch



Le Courrier, c'est...

- Une information de qualité au quotidien.
- Des sujets originaux issus d'une presse indépendante.
- Les rubriques: Région, Culture, Suisse, International, Solidarité, Religion, Egalité,...
- Des chroniques et des dessins de presse.
- La carte "Côté Courrier" et ses nombreux avantages.

Essayez-le deux mois!

Abo Papier **35.**- Abo Web **20.**-

